CPPT: Rapport de la réunion du 16 novembre 2018

<u>Présents</u>: P.Y. Helmus, R. Vercheval, J. Saclsmolder, B. Hisette, A. Bellens, A.F. Seredynski, Sœur Andrée-Marie, B. Closjans, Sœur Eva, C. Dirick, C. Villa, B. Delaite.

Excusés: R. Leyen, S. Alberton.

Planning réunions : 14/12 - 11/01 - 08/02 - 15/03 - 17/05 - 07/06

DIVERS DU 16/11/2018:

Lettre ouverte du Beer-Team.

Une réunion a eu lieu avec l'équipe du Beer-team. Ils sont satisfaits de la réaction écrite du personnel car ils souhaitaient susciter des réactions, ce qui a été le cas (même si le ton employé posait question). On a réexpliqué le fonctionnement de l'école (qui ne fonctionne pas comme une entreprise privée) et la notion de bénévolat a été redéfinie pour mettre les choses au clair. L'équipe semble vouloir rebondir positivement et une réunion d'information pour tous se tiendra à l'issue de la journée pédagogique du 03/12 à 16h00. Afin d'éviter de nouveaux soucis de communication, les directions auront un droit de regard sur le contenu qui sera présenté. P.Y. Helmus souligne que, si la communication est encore très perfectible, l'équipe du Beer-Team travaille de manière extrêmement professionnelle en ce qui concerne la gestion financière et les opérations de marketing. Ils s'investissent beaucoup en temps pour promouvoir et développer le projet et s'occupent même de réapprovisionner eux-mêmes les stocks des commerces partenaires pour économiser les frais de transports. Le projet d'implantation de la micro-brasserie/musée sur le site de l'école semble avancer très concrètement ces derniers jours. Le Beer-Team souhaite être le plus transparent possible dans ses actions. Une newsletter est en cours d'élaboration. C. Villa regrette le fait que le nom de domaine « www.abbayedeflone.be » soit trop lié au nom de l'école et demande que l'école reste vigilante par rapport au monde de la finance que nous connaissons peut-être moins. P.Y. Helmus explique que le nom de domaine a été accepté par le P.O.

Vêtements de travail des ouvriers polyvalents.

Une réflexion devait être menée depuis un certain temps concernant ce point. D'un point de vue légal, les vêtements de travail sont censés ne pas quitter l'entreprise. En outre, il était nécessaire de recadrer quelque peu le renouvèlement de ceux-ci en fonction des budgets alloués. G. Gilles et A. Bellens se sont réunis et un tableau de synthèse a été proposé aux ouvriers (quel vêtement – entretenu par qui – stocké où). Le tableau présentait également un plan de renouvellement établi sur fin 2018 et début 2019. Le retour des ouvriers a été positif. Etant donné qu'ils devront maintenant changer de tenue à l'école, un local fermant à clé devra être prévu à cet effet. Chacun dispose déjà d'une armoire individuelle.

Gestion des unités de prévention.

La gestion des UP en 2018 a été extrêmement compliquée à cause des lenteurs administratives du CESI (service externe de prévention). Par exemple, la demande de devis pour une analyse des risques de la cabine haute-tension introduite en mai a abouti... en octobre, et l'offre proposée ne correspondait pas à ce qui avait été demandé! Par contre, la collaboration sur le terrain avec les experts du CESI est très efficace. Afin de dépenser au mieux les UP en 2019, les conseillers en prévention vont lancer toute une série de demandes diverses dès le mois de janvier. Ils consulteront ensuite la direction et le Comité pour décider des offres qui seront finalement acceptées ou non en fonction des priorités que l'on souhaite donner. Sur le budget 2018, quatre analyses de risques ont été réalisées : A.R. incendie du bâtiment R, A.R. machine (machine à bois et tour de l'atelier) et A.R. de la cabine haute-tension (commandée).

A. <u>SECURITE PHYSIQUE</u>

A.1. Rapports « sécurité » - Pompiers

20/05/2016 : On a eu la visite des pompiers (Capitaine Jadot). On a exposé la situation de l'école + tour de maison. Une date a été prévue le 16 juin pour la poursuite de la visite. On demandait une visite de l'internat. Monsieur Jadot voudrait voir toute l'école. 17/06/2016 : Le capitaine Jadot nous a promis qu'il regarderait ce qui existe en matière d'arrivées d'eau. On attend toujours son rapport et/ou sa visite

16/09/2016 : On n'a pas reçu de rapport (internat notamment). Le capitaine Jadot est venu pour donner son avis relatif aux nouveaux (futurs) locaux. Il a souligné les dangers liés aux escaliers de la communauté (trop glissants) qui serviront d'escaliers de secours (étonnant puisque le chantier a reçu l'agréation de l'urbanisme). On réactivera la demande (visite + rapport) après le prochain conseil d'administration.

14/10/2016: Au conseil d'administration, on a décidé de recontacter l'administration des pompiers pour obtenir le rapport. Leur secrétariat confirme que le rapport n'a pas été envoyé. P.Y. Helmus a insisté pour obtenir un contact avec le Capitaine Jadot.

25/11/2016 : P.Y. Helmus a réussi à parler à M. Jadot qui a promis de faire ce qu'il fallait. On attend toujours les rapports.

20/01/2017 : Rapport reçu, favorable pour l'internat mais avec réserve. Le Cpt Jadot pourrait repasser à partir du mois de mars.

24/02/2017:/

24/03/2017 : Le capitaine Jadot doit donner trois accords : nouveaux locaux, internat, ensemble de l'école.

19/05/2017 : Le premier a été accordé. Pour l'internat, M. Jadot doit repasser et il y a une date limite pour l'agréation de l'internat. On doit donc rappeler le capitaine.

27/10/2017: La date limite pour l'internat doit se situer aux alentours du mois de mars! Il faudra rappeler le capitaine début 2018.

17/11/2017:/

15/12/2017:/

02/02/2018:/

23/02/2018 : Vu la difficulté de le contacter personnellement, P.Y. Helmus demande à Madame Pineur de persuader le capitaine Jadot de passer à l'école pour inspecter les bâtiments (priorité au rapport relatif à l'internat mais toute l'école doit être inspectée). 23/03/18 : A suivre.

18/05/18 : On n'a toujours pas eu la visite du Capitaine Jadot. Un nouveau contact a été pris.

01/06/18 : P.Y. Helmus contactera C. Pineur pour lui reparler du problème.

14/09/18 : Madame Pineur a laissé passer un peu de temps sachant que les relations humaines n'étaient pas faciles au sein du corps des pompiers.

12/10/18:/

16/11/18: Madame Pineur va relancer les démarches. Elle a repris toutes les informations auprès d'Alexis (rapports, priorités...). La priorité sera comme chaque fois donnée à l'internat (on doit présenter une certification chaque année pour les subsides), mais il faut absolument se remettre en ordre pour le reste de l'école également car l'échéance de 5 ans est arrivée à terme (dernier rapport en 2013). On souhaite aussi montrer tout ce qui a été réalisé.

A.2. Zone dangereuse. Chaussée Romaine. Trous dans la chaussée.

16/10/2015 : Eclairage du passage pour piétons au parking Gavarnie. Par ailleurs, les quatre poteaux qui rétrécissent le passage au dessus de la 1e ligne droite de la Chée Romaine sont mal mis (presque dans le tournant) ; ils sont fauchés régulièrement. On craint qu'un jour, u/n accident frontal provoque de graves dégâts. Contacter la Commune.

20/11/2015 : A faire. On se demande s'il ne faut pas envisager une demande plus large. En effet, de manière générale, la Chaussée Romaine est dangereuse.

11/12/2015 : 3 propositions à communiquer à la Commune : 1) descendre les poteaux au niveau du passage pour piétons; 2) éclairer et repeindre le passage; 3) rénover la chaussée Romaine jusqu'à la rue Saule Gaillard. B. Delaite s'occupe de contacter les responsables (J.M. Javaux, M. Marchandise, le mobi-team...)

05/02/2016 : v. B. Delaite

11/03/2016 : A faire. Les directions doivent se rencontrer pour élaborer un courrier commun. D'autre part, il faut contacter le mobi-team pour s'informer sur les barrières bleues. Une des barrières a été défoncée.

15/04/2016 : Un courrier a été rédigé, signé par les deux directeurs et envoyé au collège des Bourgmestre et échevins. On a demandé la rénovation de la Chée Romaine (et pas seulement des réparations). Remarque : les barrières (Gavarnie) ont été financées par l'école.

16/09/2016 : Un courrier de l'école avait été adressé (avril 2016) à la Commune. On y évoquait le danger lié aux poteaux de la chaussée Romaine. La Commune refuse de les supprimer et en ajoute deux. Passage pour piétons à repeindre : Demande d'éclairage du passage pour piétons. Pas de réponse de la Commune.

14/10/2016 : Le passage pour piétons a été repeint.

25/11/2016 : A suivre.

20/01/2017 : René Leyen a proposé aux conseillers de mettre un panneau lumineux clignotant pour signaler le passage pour piétons. Cependant on ne pourrait pas le faire nous-mêmes puisque le panneau se situe sur la voie publique. Il faudrait donc voir avec la commune.

24/02/2017 : B. Delaite doit actualiser la lettre à adresser à la Commune.

24/03/2017:/

27/10/2017 : A faire. Le danger des nids de poule s'accentue. Un cycliste s'est encore blessé récemment en tombant violemment. 17/11/2017 : Le courrier doit être envoyé. Il faut insister sur les potelets. Pourquoi en mettre des deux côtés ? Il faudrait peut-être les mettre « en chicane ». Il y a également un problème lorsque le bus démarre ; les voitures dans la descente sont alors bloquées... et empêchent le passage du bus (notamment à cause des potelets). D'autre part, les potelets ne sont pas assortis d'un panneau (flèche rouge/flèche blanche). Qui a priorité ? On ajoute ces réflexions au courrier.

15/12/2017: Le courrier n'a pas encore été envoyé mais a été relu par Pierre-Yves Helmus. Le projet est lu à haute voix par Benoît Delaite. Le CPPT valide le projet mais on ajoutera tout de même une question sur le positionnement des potelets de rétrécissement: leur position est-elle bien adéquate? On ne sait pas facilement qui a priorité car il n'y a pas de panneau. On discute également de la présence d'un agent de police mais l'endroit où il serait efficace serait au niveau des feux de signalisation et il s'agit alors d'une route gérée par le MET et non par la Commune. D'autre part, que va-t-il réellement pouvoir faire quand tout est bloqué? Il pourrait certainement dissuader les usagers de la route et les piétons à ne pas respecter les règles... mais il pourrait aussi verbaliser le stationnement le long de la Chaussée F. Terwagne, alors qu'il est impossible pour les parents de faire autrement en heure de pointe...

02/02/2018 : Le courrier a été envoyé. Différentes demandes ont été formulées (en sus, B. Delaite a demandé si la Commune ne

pourrait pas mobiliser un agent de police sur les lieux aux heures critiques).

23/02/2018 : A suivre 23/03/18 : A suivre

18/05/18 : P.Y. Helmus et B. Delaite essayeront de convaincre J.M. Javaux de s'occuper du problème au prochain conseil de participation. On insistera sur la sécurité et en particulier sur l'éclairage du passage pour piétons (Gavarnie). Si les choses ne bougent pas, on pourrait peut-être tenter la pétition (signée par des professeurs et des parents). 01/06/18 :

14/09/2018 : Les parents s'inquiètent. La Commune a bien reçu le courrier. La demande a été prise en compte. Eclairage passage pour piéton au fondamental : cela va être fait. La Chaussée Romaine doit être refaite mais il s'agit d'un gros budget. Cela sera fait mais peut-être pas en une fois. Par ailleurs, les stries du passage pour piéton sont quasi invisibles.

12/10/2018 · /

16/11/2018 : B. Delaite va renvoyer un courrier aux autorités communales et on va surtout insister sur l'aspect prévention (passage pour piétons à refaire, éclairage...) par rapport à cette zone qui devient très dangereuse. On va aussi mettre dans la balance la remarque faite par un agent « consta

teur » de la Commune par rapport à notre végétation « gênante » au niveau de la chaussée F. Terwagne. On souhaite bien entendu se mettre en ordre, mais en comparaison, la situation du passage pour piétons est beaucoup plus dangereuse et on déplore le manque d'action de la Commune. C. Villa suggère d'éventuellement en parler à la presse mais on va d'abord envoyer un deuxième courrier.

A.3. Douches - Dortoirs

19/05/2017 : Quelques nouveaux problèmes apparaissent. Les douches ne sont plus étanches au premier dortoir. On ne peut plus les utiliser. Nos ouvriers ont analysé le problème. Il semblerait que ce sont les joints qui sont défectueux. Ils pourraient intervenir.

27/10/2017 : Olivier a trouvé une solution pour quatre douches. Il réalisera la même opération avec les quatre autres douches.

17/11/2017 : A suivre.

15/12/2017 : A suivre : les travaux devraient être effectués durant le congé de carnaval mais, entretemps, il y a une autre fuite au niveau des douches du deuxième dortoir (I) et ce problème devra être réglé en priorité.

02/02/2018 : Nouveau problème : au bâtiment H, deux robinets ne se ferment plus complètement. L'eau coule dans les douches mais les ouvriers ne peuvent pas intervenir car ce sont des douches monoblocs.

Les ouvriers ont reçu le matériel. Il faut exécuter le travail.

23/02/2018 : A faire 23/03/18 : A suivre

18/05/18 : P.Y. Helmus a réalisé un état des lieux des urgences avec les ouvriers. Le problème des douches a été discuté. Le travail devrait être réalisé pour fin juillet.

01/06/18:/

14/09/2018 : Le travail n'a pas été fait. (Cependant, Pierre-Yves Helmus n'a pas encore fait le point sur les travaux réalisés pendant le congé).

12/10/2018 : / 16/11/2018 : /

A.4. Détection incendie et réseau de sirènes d'alarme à rénover/étendre

16/09/2016 : Etat du central d'alarme incendie : une carte avec deux zones dont une pour l'internat a grillé (au sens propre) vendredi dernier (encore...). Les tableaux répétiteurs indiquaient sans raison une alerte incendie pour la zone Thabor (déconnectée proprement depuis juin !) mais rien ne s'affichait au central. Après un ou deux essais de remise à zéro, la carte n'a apparemment pas apprécié. Réparation faite ce matin (06/09) et nouvelle carte installée. Ce nouvel incident pose à nouveau la question de la stabilité et la fiabilité de notre ancien central. Alexis pose la question du plan B ? Que se passe-t-il en cas d'accident ? Un central conventionnel simple coûterait entre 2000 € et 3000 €. Ce n'est peut-être pas la meilleure solution ? Il vaudrait mieux penser à un remplacement définitif (et coûteux).

25/11/2016 : Il y a eu une pré-réunion sur le budget. Le P.O. étudiera le projet de remplacement du central.

20/01/2017 : Un nouveau central d'alarme sera placé dans les prochaines semaines. Ceci sera la première phase d'une rénovation complète du système de détection incendie vieillissant. Un tableau répétiteur sera installé dans le couloir menant au bureau de la direction afin de pouvoir accéder rapidement à l'information en cas de détection. En outre, cette demande émanait des pompiers. 24/02/2017 : Le central sera placé pendant le congé de carnaval. La préparation avance.

24/03/2017 : FAIT. Il faut finaliser un câblage. Il reste deux problèmes : le système d'alerte est peu audible à certains endroits et on doit revoir le réglage des temporisations. De l'autre côté de la chaussée Romaine, la détection fonctionne mais il n'y a plus de sonneries. Il faut donc réinstaller des câbles. A terme, on doit entendre les sonneries partout (et le système doit fonctionner sur batterie en cas de panne liée à l'incendie éventuel).

19/05/2017 : On se tracasse en ce qui concerne le nombre important de fausses alertes, de déclanchement d'alertes-intrusions. L'entretien (contrôle des détecteurs, batteries...) devait être effectué par la firme Protex.

Par ailleurs, il faut installer le matériel (audibilité) qui est arrivé à l'école.

27/10/2017 : Robert signale qu'Alexis Bellens améliore régulièrement le système de sécurité. Récemment, la procédure d'alerte des personnes responsables de l'école en cas de danger a été revue et améliorée. Un numéro de téléphone unique 085/310 415, doté d'une sonnerie particulière (facile à identifier) permet un contact direct avec les personnes responsables qui peuvent lancer une procédure d'intervention. Avec les téléphones internes de l'école, on peut faire le 415 pour alerter de la même manière. Alexis

nous informe que maintenant les postes téléphoniques de l'école sont sur batterie, (fonctionnement en cas de coupure du courant) ce qui est requis en cas d'incendie.

17/11/2017: L'amélioration du système avance.

15/12/2017 : Il n'y a pas eu de nouveaux travaux depuis le 17/11, mais l'essai complet annuel du système par Bémac a été commandé (prévu à la mi-janvier 2018). On en profitera pour faire installer le module de transmission GSM devant encore l'être et simplifier les temporisations d'alarme : alarme immédiate entre 17h le soir et 8h le matin (période internat et personnel d'entretien isolé), alarme après 3 minutes entre 8h le matin et 17h le soir (fonctionnement normal de l'école secondaire).

02/02/2018: BEMAC VOIR CI-DESSOUS.

23/02/2018 : Alexis a installé deux détecteurs de fumée supplémentaires avec embases sonores à des endroits stratégiques du bâtiment A

23/03/18: Rien de nouveau

18/05/2018 : Des essais sont effectués régulièrement. On signale que dans le local « photocopies », on n'entend pas suffisamment les sirènes. Alexis s'occupe du suivi.

01/06/18 : A faire durant les dernières journées de l'année scolaire.

14/09/2018 : Les choses ont bien avancé

12/10/2018:/

16/11/2018: Les choses avancent encore. En 2019, on procédera à l'installation de la détection centralisée aux bâtiments F et G, ainsi qu'à l'installation de sirènes d'alarme dans ces deux bâtiments. Les conseillers en prévention ont opté (en accord avec les budgets) pour l'installation au bâtiment F d'un deuxième central. Ceci permettra d'économiser beaucoup au niveau du câblage et permettra également d'être prêt pour des extensions futures (bâtiments C, D et L).

A.5. Rapport « Amiante »

12/01/2018 : l'école a reçu le rapport général d'intervention du CESI relatif au contrôle de présence d'amiante. Le rapport semble pertinent. Il précise les lieux où il y a présence d'amiante ou suspicion de présence d'amiante. Il indique également les lieux pour lesquels il faut une intervention (car présence de poussière d'amiante avérée). Ex : sous-sol chaufferie du H.

02/02/2018 : Au bâtiment C, au dessus des éviers, il y a une petite plaque qui contient de l'amiante. Pas de problème s'il n'y a pas de lésion, de choc...

Au bâtiment A, des calorifuges du système de chauffage sont abîmés. Il faut les encapsuler car ils contiennent de l'amiante. Il y a également des éléments suspects à tenir à l'œil et à remplacer progressivement (certains tableaux et seuils de fenêtre, notamment...).

23/02/2018 : à suivre

23/03/18 : Un devis va arriver pour les zones critiques. Les travaux seront programmés à un moment opportun (sans élève, ni Roeland).

18/05/2018 : Le devis (conséquent) est arrivé. Il doit être discuté en conseil d'administration. Le travail pourrait être réalisé pendant le congé de Toussaint. En ce qui concerne les tableaux, il faudrait préciser ceux qui doivent être remplacés. On en a épinglé deux à l'heure actuelle (R24, A222). Le remplacement devrait être réalisé pour le début de l'année scolaire prochaine.

01/06/18 : Le PO a accepté le devis. G. Gilles a commandé le chantier. On attend la réponse de la firme. En ce qui concerne les tableaux, les choses sont faites. Les tableaux seront placés pour la rentrée scolaire 2018.

14/09/18 : A faire. Les tableaux sont là mais il faut les placer. Alexis souhaite que l'on fasse attention au positionnement de la partie mobile du tableau du R24 afin de la placer de l'autre côté qu'actuellement, afin de dégager la sortie de secours. 2 tableaux R24 et A222 sont placé.

12/10/18:/

16/11/2018 : l'entreprise Isotoit avait bien prévu notre école dans son agenda à la Toussaint mais ils ne sont finalement pas venus et ne savent pas pourquoi eux-mêmes ... Ils viendront pendant les congés de Noël dans la semaine qui suit le 25/12. Date plus précise à confirmer par e-mail. Geneviève Gilles suit le dossier. R. Vercheval précise de bien demander à la firme ce que l'école doit faire de son côté pour préparer le chantier.

A.6. Danger au passage pour piétons (feu tricolore).

15/12/2017 : Beaucoup d'élèves traversent au rouge, sans regarder, en dehors du passage... Des automobilistes grillent le feu rouge. On ajoute à cela le trottoir le long du chemin de fer très étroit par rapport au nombre d'élèves qui attendent les différents bus ainsi que les conditions de circulation pas évidentes. Les élèves du secondaire ne respectent pas l'autorité des enseignants du fondamental. L'éducateur du secondaire arrive parfois sur place assez tard (cela est lié à l'organisation actuelle de l'étude et des tournantes dans les tâches).

→ On va adapter légèrement l'heure du changement d'éducateur en salle d'étude afin qu'il puisse se rendre à temps au carrefour. On suggère également de rappeler le TEC qui était venu observer sur place il y a quelques mois mais qui n'avait jamais donné suite. On pourrait peut-être diviser l'arrêt actuel en deux arrêts distincts. Benoit Delaite suggère de prolonger les barrières bleues, en faisant en sorte de ne garder une ouverture qu'aux endroits des portes du bus.

Cela pourrait être très efficace, mais demanderait un investissement. Dans ce cas, il faudrait aussi prolonger la clôture du chemin de fer. On pourrait aussi faire traverser tous les élèves en même temps quand le bus arrive comme cela se faisait par le passé. Cela serait envisageable pour les élèves du primaire, mais pas pour ceux du secondaire. On s'interroge sur la responsabilité de l'éducateur ou de l'instituteur qui surveille s'il y a un accident. A priori, il n'y a pas de raison qu'il soit responsable mais on va se renseigner.

02/02/2018 : Il faut travailler sur la vue à distance, utiliser des panneaux, imposer des gilets fluorescents aux éducateurs qui surveillent les groupes après les cours le long de la route. En ce qui concerne les barrières, il faut contacter les autorités publiques.

23/02/2018 : La meilleure solution serait sans doute la conception d'un deuxième passage pour piétons. Il est à craindre, cependant, que l'existence de deux passages définisse une zone (entre les deux) où les élèves se sentent en sécurité et traversent sans prudence et n'importe où. A. Bellens a « suggéré » le port du gilet aux éducateurs. L'idée a été plus ou moins mal accueillie.

Cette idée sera soumise également aux instituteurs qui vont surveiller le long de la route.

23/03/18 : Stéphanie ira trouver les instituteurs.

18/05/18 : A discuter lorsque les représentants de l'école primaire seront présents.

01/06/18 : On a observé un clivage au sein du groupe des instituteurs : cinq instituteurs (sur trente) devraient porter un gilet : on propose le bénévolat. Pourrait-on faire de même avec les éducateurs ? On posera la question à la prochaine réunion direction/éducateurs.

14/09/18 : La réunion a eu lieu. Les éducateurs sont d'accord de porter les gilets. C. Dirick demande pour que les éducateurs soient deux le mercredi. Les adultes n'aiment pas le gilet portant le logo d'une marque de bière. On utilisera les gilets de chez Décathlon. Un des intérêts : le chauffeur du bus repère très vite le responsable du groupe.

16/11/18 : La routine du port des chasubles s'est installée. Fait.

A.7. Amélioration de la fluidité des déplacements dans l'école.

23/02/2018 : Les étagères qui se trouvent dans le couloir du « monte-plat » doivent disparaître. La grande table dans ce couloir est également très encombrante.

23/03/2018 : Les ouvriers ont eu le feu vert pour récupérer les étagères à l'atelier. On doit aussi réfléchir à un système de table escamotable (fiche verte rédigée).

18/05/18: Les étagères sont parties. On a gagné de l'espace. Les bancs et tabourets ont été déposés à la salle de jeu. Il faut espérer qu'ils ne reviendront pas trop rapidement (rappelons que les rhétos peuvent manger dans le couloir de la grotte...ils doivent pouvoir s'asseoir ...mais doivent également ranger les bancs/tabourets). Par ailleurs, une grande table reste en permanence au vestibule rose (ventes de gaufres...). Ce n'est ni joli ni intéressant pour la mobilité. On évoque la possibilité d'acheter une table repliable qu'on pourrait ranger au A109.

01/06 /18 : On remarque que par temps de pluie, le mobilier revient dans les couloirs (tabourets et bancs dans le couloir de la grotte et vers le bât. H particulièrement). En ce qui concerne les tables nécessaires aux ventes ponctuelles dans le vestibule rose. A.F. Seredynski se propose d'aller voir les tables pliables chez Makro.

14/09/2018 : A.F. Seredynski est allée chez Aldi. Les tables ne coûtent que 40 €. Mais Anne-Françoise n'a pas réussi à obtenir des garanties relatives à leur résistance à la chaleur (gaufres, croque-monsieur).

12/10/2018:/

16/11/2018 : A.F. Seredynski a demandé dans plusieurs magasins, mais personne n'a pu la renseigner sur la résistance à la chaleur des tables vendues. On va se renseigner chez un professionnel comme Jacoby à Liège, tout en faisant attention à rester dans un budget raisonnable.

A.8. Pastilles d'iode – Alerte nucléaire

23/03/2018 : Le stock de pastilles d'iode doit être complété au secondaire et au fondamental. Benoit Delaite et Alexis Bellens se chargent de faire une demande commune.

18/05/2018 : A faire pour la rentrée.

01/06/18 : A voir avec B. Delaite à la rentrée.

12/10/2018 : le stock est ok pour le fondamental, mais il ne l'est pas pour le secondaire. A. Bellens se chargera de lancer la commande adéquate afin de faire l'appoint.

16/11/2018 : la commande est faite. On attend la suite.

A.9 Parking côté hall – barrière ouverte

14/09/2018 : La barrière est souvent ouverte. Le nombre de profs qui se parquent là-bas a augmenté et les incivilités également. On se demande s'il n'y aurait pas possibilité de modifier le système d'ouverture/fermeture. P.H. Helmus

estime qu'il faudrait avant tout que tous les profs respectent la règle.

12/10/2018 : / 16/11/2018 : Fait.

A.10 Chutes de morceaux de plâtre au bâtiment T

12/10/2018 : il y a des fissures dans le plâtre de la balustrade du premier étage au niveau des pièces métalliques de fixation au sol. On a constaté récemment que des morceaux de plâtre se détachent et tombent derrière les casiers du rez-de-chaussée. Cette problématique devra être surveillée de près.

11/16/2018 : Alexis a observé. Effectivement, du plâtre s'est détaché au niveau de plusieurs fixations au sol de la balustrade du premier étage. Alexis a vérifié les fixations pour s'assurer qu'elles étaient encore bien ancrées. A priori, seul le plâtre de finition est impacté et les fixations sont toujours bien en place. On a rédigé une fiche verte pour demander aux ouvriers de replâtrer, et également de vérifier plus en profondeur l'ensemble des fixations.

B. HYGIENE

B.1. Nombre de toilettes accessibles

25/09/2017 : Anne-Françoise signale qu'il demeure un problème de nombre de toilettes accessibles aux élèves. Ce nombre n'a pas sensiblement changé alors que le nombre d'élèves a fortement augmenté. Il existe aussi des toilettes que certains professeurs ferment à clé ; cela diminue le nombre d'endroits accessibles. Par ailleurs (et assez logiquement), les professeurs chassent les élèves vers les lieux de récréation et cela rend inutilisables les toilettes qui se trouvent près des classes, notamment aux étages.

27/10/2017 : Il y a un projet de rénovation des toilettes aux aquariums. Les toilettes filles au pied de l'internat seront rénovées également avec un accroissement du nombre de sanitaires des deux côtés.

17/11/2017: A suivre.

15/12/2017 : Des devis ont été demandés à quatre firmes spécialisées afin d'acheter du matériel adapté. Il y a un assez grand délai de livraison. Les travaux devraient être réalisés à Pâques pour les toilettes à côté du local A356 et aux grandes vacances pour les toilettes filles du bâtiment I.

02/02/2018:/

23/02/2018: A.F. Seredynski se demande si les élèves (dont un certain nombre passent leurs récréations au fond du parc) ne pourraient pas utiliser les toilettes du hall. Le CPPT estime que c'est une bonne idée mais qu'il y a beaucoup de risques ; il s'agit d'un endroit caché (où beaucoup de bêtises sont possibles). Il faudrait alors une surveillance à cet endroit. En avons-nous les moyens ? Il faut également penser que quand les petits sont en récréation, les grands occupent les vestiaires. Il faudrait être très attentif aux fermetures des portes (couloir du hall, vestiaires, armoires ballons/raquettes). En tout état de cause, cette solution serait sans doute plus raisonnable que de bâtir de nouvelles toilettes au milieu du parc. On pourrait réfléchir à une surveillance « caméra ». P.Y. Helmus propose de faire un essai après avoir réfléchi à tous ces problèmes de portes. Il faut aussi penser aux étudiants du cours d'éducation physique qui devraient aller aux toilettes (portes à ouvrir et refermer). On peut également réfléchir à la possibilité de concevoir (construire) de nouvelles toilettes adossées aux vestiaires du hall côté colline si la solution du hall s'avère non pertinente.

23/03/18 : Les profs d'EP s'y opposent par crainte de dégradation, vol, élèves qui « squattent » sans surveillance. Après observation, on peut constater qu'il n'y a pas de souci de file durant la récré des « grands ».

18/05/2018 : Les toilettes devant le A356 ont été rafraîchies (rénovées). On a également revu l'éclairage du palier. La Direction et les ouvriers ont étudié le problème des toilettes du I. Les carrelages sont en bon état mais les parties en bois (portes, chambranles) doivent être remplacées. Les éclairages doivent être modernisés. Les éviers doivent également être remplacés.

01/06/18: Travaux prévus pour les vacances d'été.

12/10/18 : Cela sera terminé pour la fancy-fair et le chantier touche vraiment à sa fin. A ce jour les toilettes sont normalement fonctionnelles, il reste l'une ou l'autre finition et il faut placer les deux éviers et les miroirs.

16/11/18 : Chantier terminé. Fiche verte éditée pour le problème de verrou et les déchets restants à évacuer (vestiaire de gym). C. Dirick et A. Bellens ont constaté ce jour que les verrous se ferment soit très difficilement (voire pas du tout), soit trop facilement à tel point que l'on arrive à verrouiller-déverrouiller trop facilement depuis l'extérieur (via le système de déverrouillage d'urgence). P.Y. Helmus suggère que l'on contacte la firme pour se renseigner si nos ouvriers n'arrivent pas à résoudre le problème. Il s'agit du même matériel qu'aux toilettes du A356 pour lesquelles aucun problème de ce genre n'a été observé.

B.2. Nettoyage des classes

15/09/2017 : Stéphanie Alberton doit donner classe (1e année) dans un local du bâtiment C. A la fin des vacances, ce local était insalubre. L'institutrice a notamment dû nettoyer les murs, des excréments de rongeurs, le local était humide et les taches de moisissures étaient nombreuses... Cela a nécessité plusieurs jours de travail. Or cette classe n'était pas « abandonnée ». Elle devait normalement être nettoyée régulièrement.

De manière générale, les femmes d'ouvrage n'ont pas (plus) le temps d'exécuter les grands travaux de nettoyage. Ces grands travaux ne sont pas planifiés par l'économat. Des WC ne sont pas nettoyés, des poubelles ne sont pas vidées... La majorité des institutrices doivent nettoyer ou repeindre leur classe elles-mêmes pendant les grandes vacances.

- B. Delaite souhaite que les classes de primaire puissent bénéficier d'un grand nettoyage annuel. Les classes de maternelle devraient, par ailleurs, être nettoyées à l'eau tous les jours. Or les techniciennes de surface ne disposeraient que de dix minutes pas classe ; c'est nettement trop peu.
- B. Delaite signale qu'à une époque, il organisait des équipes d'instituteurs qui repeignaient des classes. Mais on dépassait souvent les limites en matière de sécurité (travail en hauteur). Cela ne se fait plus.
- 27/10/2017 : L'école primaire a contacté l'économat. Suite aux travaux « chauffage », certains locaux du primaire sont dans un état épouvantable. B. Delaite a demandé (et obtenu) du personnel pendant le congé de Toussaint. En ce qui concerne les « grands nettoyages », l'économat a écouté et entendu. Il faudra en reparler avant les grandes vacances. Joëlle demande si B. Delaite est satisfait dans le travail quotidien. B. Delaite estime que cela dépend des membres du personnel ouvrier. S. Alberton trouve que, de manière, générale, les locaux ne sont pas (suffisamment) propres. 17/11/2017 : Une femme d'ouvrage qui effectue un intérim (maladie) semble efficace mais elle estime qu'elle a trop peu de temps. Néanmoins, les classes sont plus propres. Après le congé de Toussaint, certains travaux n'avaient pas été exécutés. Il faudrait préciser ce qui doit être fait par le personnel ouvrier et par les instituteurs.

15/12/2017 : Il est difficile de jauger objectivement la qualité du travail des uns et des autres. Cela relance le débat sur la pertinence d'un chef d'équipe. Pierre-Yves Helmus signale que cette demande a été prise en compte par le CE qui est d'accord de dégager les moyens. La question est maintenant de savoir qui et comment. On aurait peut-être une piste pour après les vacances de Noël. Il précise également que le problème est assez complexe, car il faut à la fois pouvoir valoriser le travail de la personne, tout en respectant les lois sociales. Alexis Bellens explique que, concernant la technicienne intérimaire au bâtiment C, Geneviève Gilles n'avait octroyé que 17h de travail au lieu des 22.5h de la technicienne habituelle. On s'interroge sur les raisons de cette différence. Sœur André-Marie informe que la salle d'étude n'est pas propre le matin. Elle a pourtant dû être nettoyée le soir. On lui a répondu que ce sont les internes qui laisseraient trainer des déchets après le nettoyage. Elles ne sont pourtant normalement pas censées occuper la salle d'étude après. Quid ? Il faut se renseigner.

23/02/2018 : L'économat est allé se rendre compte sur place du travail effectué à l'école primaire (notamment) à la rentrée du congé de carnaval. B. Delaite semble satisfait des nouvelles modalités de nettoyage.

18/05/18: On attend les membres du primaire.

- 01/06/18 : Joëlle demande à P.Y. Helmus d'indiquer, dans le « mot du lundi » que les professeurs doivent faire respecter les règles élémentaires de savoir-être par les élèves de rhéto au cours de la dernière journée de cours (déguisements tour de maison consommation ...).
- S. Alberton explique qu'il y a encore eu des changements dans le personnel d'entretien. Il n'y a cependant plus eu de remarques. Certains points doivent encore être améliorés (ex : présence du papier de toilette). Les intérimaires ne connaissent pas nécessairement (spontanément) les tâches à effectuer. L'organisation et la répartition des travaux restent des problèmes complexes.

12/10/2018 : le fondamental constate à nouveau des incohérences au niveau du timing alloué aux techniciennes et ne se sent pas entendu par l'économat, particulièrement pour les classes du maternel. Une autre difficulté constatée est le changement d'attribution des zones de nettoyage. Il devient urgent de programmer une réunion entre l'économat, les trois directions, Joëlle et les conseillers afin de remettre tout sur la table, de pouvoir bien se comprendre et d'utiliser au mieux les moyens dont on dispose. On évoque à nouveau le besoin éventuel d'une personne relais (tâche assurée par Joëlle par le passé mais qui avait été arrêtée). On programme cette réunion en date du 12 novembre 2018 à 14h40. 16/11/2018 : la réunion prévue a eu lieu. Tout le monde a pu s'exprimer et a été écouté. Cette réunion a été très constructive pour faire le point. Il a notamment été décidé de réfléchir sérieusement à désigner un chef d'équipe (Joëlle pourrait assurer à nouveau cette tâche comme activité complémentaire après être partie à la pension en avril 2019 – elle y réfléchit car on pense que toute la ligne hiérarchique tiendra compte de ses observations), et une réunion sera organisée avec l'économat avant les grandes vacances (début juin) afin de pouvoir bien s'organiser. B. Delaite s'est engagé à bien demander aux enseignants du fondamental de ne pas venir aménager leur classe après le 15 août afin que le nettoyage de rentrée puisse s'effectuer dans de bonnes conditions. Le nouveau régime de vacances des techniciennes ne sera pas revu.

B.3. Tri des déchets

15/12/2017 : les techniciennes de surface constatent que le problème n'est pas résolu : on trie mal voire pas du tout.

Réponse : c'est effectivement un problème récurrent et qui prend de l'ampleur. On constate que certaines poubelles sont mal utilisées (identifiées ?). Cela devrait être amélioré. La répartition de l'emplacement des poubelles de chaque type n'est plus forcément adéquate (particulièrement dans le parc où on a déplacé des distributeurs). Il faut y réfléchir également. Enfin, il est grand temps d'organiser une nouvelle campagne de sensibilisation. Pourquoi pas en septembre 2018, et en collaboration avec les élèves du fondamental et du secondaire comme cela s'est déjà organisé par le passé (cela avait bien fonctionné!) ? On met également ce sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil d'élèves. A SUIVRE.

02/02/2018 : C. Dirick estime que les poubelles à couvercle sont plus intéressantes car les élèves doivent soulever et ne jettent pas à distance. Ces poubelles ne sont pas chères et chacun voit clairement la couleur du sachet. 23/02/2018 : A suivre lorsqu'il faudra racheter des poubelles. Une campagne de sensibilisation est à (ré)envisager. Les conseillers en prévention doivent par ailleurs réfléchir à la réorganisation (emplacement, nombre) des poubelles. 23/03/18 : Robert et Alexis pensent qu'il faut ajouter 9 poubelles bleues. On les placerait à côté de poubelles vertes pour favoriser le tri sélectif. On ajouterait des bleues sans retirer des vertes. Des profs ont lancé un groupe qui va tenter de faire bouger les choses pour essayer d'améliorer la propreté dans l'école. L'idée de refaire une grande campagne de sensibilisation en collaboration avec le fondamental à la rentrée de septembre 2018 est néanmoins toujours d'actualité. En outre, le sujet a été abordé au Conseil d'élèves. Les élèves ont peu d'idées pour améliorer la situation mais sont tous d'accord par rapport à un certain sentiment d'impunité.

18/05/2018 : Les poubelles sont relativement chères (une centaine d'euros). On doit essayer de limiter les achats. Une réunion de profs (trop peu nombreux) a eu lieu pour préparer la campagne de sensibilisation de rentrée. Tous les profs n'étaient pas sur la même longueur d'onde. On envisage de refaire une réunion avec un petit groupe d'enseignants, avant la mi-juin, en vue de préparer la campagne. On fait par ailleurs remarquer que le 04 mai (journée sportive), les cuisines étaient très mal nettoyées. Ce qui est visible est propre. Les zones moins en vue sont très sales.

On préconise un jour fixe par mois pour l'évacuation des déchets (vers les parcs à conteneurs).

01/06/18 : Il y a eu une réunion du conseil d'élèves. Ces derniers sont d'accord avec l'idée d'une campagne de sensibilisation. Ils estiment également qu'il faudrait un système de sanctions en ce qui concerne les pratiques délibérément peu respectueuses.

C. Dirick fait remarquer qu'il existe des zones où le nombre de poubelles est insuffisant. Pour le parc, le relevé a été fait par les conseillers, mais il faut également procéder au recensement à l'intérieur des bâtiments. Le petit groupe, s'il se réunit, devrait commencer sa mission par un tour de maison afin de compléter les « manques » et donner ainsi plus de chances de réussite à la campagne de sensibilisation.

12/10/2018: une nouvelle réunion à trois avec A-F. Seredynski, B. Closians, C. Dirick et L. Erpicum s'est tenue fin juin. Un début de stratégie a été décidé : voir P. Perrone pour qu'elle puisse gérer, dans le cadre de ses cours, tout ce qui est affichage. Voir M.-C. Mélon pour voir ce qu'elle peut organiser dans le cadre du cours de technique d'expression. Elle est absente pour une longue durée et remplacé par M. Deplancke. On évoque notamment l'idée d'une campagne photos avec les 3^e TTR. Côté 4^e TTR, C. Meulder est également absente pour l'instant. Suite à cela, les discussions n'ont pas encore été poussées plus loin depuis la rentrée. Un rappel dans les classes a cependant été fait en début d'année. Le sujet sera débattu au conseil d'élèves en novembre. On garde à l'esprit l'échange avec le fondamental qui serait parfaitement envisageable (comme lors de la dernière campagne). Si la campagne ne fonctionne pas, on garde l'idée d'organiser une tournante « nettoyage » avec chaque classe. Les 3 poubelles PMC supplémentaires pour le parc sont arrivées. Il faut les placer. On avait observé une amélioration depuis le début de l'année au niveau du parc. Cela semble se dégrader à nouveau, mais le départ de Johnny n'aide pas car les autres ouvriers doivent s'organiser pour vider les poubelles, et cela est beaucoup moins efficace.

Enfin, on a fait l'inventaire des manquements en termes de poubelles PMC dans les couloirs, et de nouvelles corbeilles bleues ont été placées là où cela était nécessaire. On a également remis de nouveaux autocollants obtenus gratuitement auprès de Fostplus. Ils semblent avoir une efficacité différente en fonction des zones.

Côté fondamental : la campagne a déjà débuté avec la visite d'un recyparc. On souhaite ajouter le sujet de la propreté des toilettes. Il y a quelques enfants « bénévoles » qui nettoient la cour après 15h05. On pourrait imaginer que ces enfants, accompagnés d'un membre du conseil d'élèves du secondaire présentent leur « campagne » dans les classes d'humanités.

16/11/2018 : pas d'avancée significative par rapport à l'organisation de la campagne, faute de temps. Néanmoins, des actions (notamment prise de photos) ont été organisées par les professeurs dans le cadre du cours de technologie.

CONFORT MATERIEL, EMBELLISSEMENT ET SECURITE MATERIELLE *C*.

C.1. Humidité dans le mur au A (vestibule rose)

24/03/2017 : L'humidité vient de la corniche et sans doute du très grand sapin.

19/05/2017 : Le papa de S. Alberton préconise d'aller voir l'état des corniches et du toit et estime qu'un grand arbre aussi proche d'un bâtiment ne peut qu'apporter de l'humidité. On se demande s'il ne faut pas l'abattre.

27/10/2017 : On décide qu'il serait préférable d'abattre l'arbre. On en parlera au C.A.et éventuellement à Olivier pour lui demander s'il serait qualifié pour faire ce travail avec Alain.

17/11/2017 : Le C.A. a été reporté. On parlera du sapin à la prochaine séance.

15/12/2017 : La majorité du C.A. est défavorable à l'abattage du sapin. Les membres souhaitent qu'on commence par protéger les corniches et dégarnir les sapins aux endroits nécessares. En fonction de l'évolution de la situation, ils jugeront alors à nouveau de la pertinence ou non de l'abattage.

02/02/2018 : Olivier est venu avec un couvreur observer la toiture du bâtiment. Il y a des entrées d'eau. On doit s'occuper de ces fuites et voir s'il faut en plus s'occuper du sapin). Firme Lallemand.

23/02/2018 : Le travail est commandé pour Pâques. La firme viendra également pour vérifier les toitures au bâtiment T ainsi que pour jeter un coup d'œil aux mousses sur la toiture du château.

23/03/18: Les couvreurs viennent à Pâques.

18/05/18 : Les couvreurs sont venus et le travail a été réalisé (nettoyage + corniches + évacuation de l'eau qui ruisselait sur le mur). On doit attendre que l'humidité soit partie et vérifier avant l'hiver que le problème est réglé. Un autre travail a été fait au T. Le problème du ruissellement dans la verrière devrait y être résolu.

01/06/18 : On vient de subir des pluies diluviennes. Apparemment, il n'y a pas de (graves) dégâts. C'est sans doute un peu tôt pour voir les effets sur le mur du A. Il y encore des corniches qui débordent (près des appartements de la communauté – côté Meuse).

12/10/2018 : il ne pleut pas assez pour l'instant pour se rendre compte de l'évolution du problème.

16/11/2018 : pour l'instant cela ne semble plus être un problème. On va donc réfléchir à rénover la zone en question, surtout que la file pour les sandwiches se fait depuis peu à cet endroit étant donné que les sandwiches sont maintenant distribués depuis la cuisine (et ce changement est d'ailleurs très positif à tous points de vue et pour tous).

C.2. Problèmes divers de chauffage (trop chaud / trop froid)

23/02/2018 : 14°C au bâtiment G ce lundi. Quid ? A vérifier pour la journée portes-ouvertes.

23/03/2018 : SAM signale que le dernier radiateur de la salle d'étude est toujours froid le matin. Dans le dortoir 1, on a identifié des vannes inopérantes qui devront être remplacées. L'éducatrice signale des bruits lorsque que le chauffage se remet en route (environ toutes les minutes).

18/05/2018 : Un travail a été réalisé au dortoir (M. Renard). Le chauffage fonctionne correctement. Le CPPT fait remarquer qu'un certain nombre de radiateurs restent actifs au bâtiment T alors que la température extérieure ne le nécessite pas. Alexis informe que toutes les vannes (sauf une) viennent précisément d'être vérifiées, réparées ou remplacées par les ouvriers. Le problème est donc a priori réglé. Alexis rappelle que le tour de maison doit permettre de mettre en évidence les vannes qui doivent être réparées (remplacées). On suggère de demander aux profs responsables des locaux de signaler les problèmes de vannes. P.Y. Helmus rappelle qu'à certains endroits, il ne suffira pas de remplacer la vanne.

01/06/18 : Un tableau reprenant les locaux, couloirs et différentes zones (chauffées) doit être conçu par B. Closjans afin de désigner, pour chaque zone, un responsable de la mise en évidence des problèmes éventuels.

12/10/2018 : à faire. Niveau vannes : pour certains bâtiments, une analyse plus fine à déjà été faite au cas par cas, pour d'autres non, avec certains problèmes locaux déjà réglés. L'analyse doit être approfondie (voire commencée) ailleurs. Il est nécessaire d'avoir une vision globale (d'où un tableau à réaliser par BC). La chaudière du bâtiment D vient par ailleurs d'être remplacée en urgence.

16/11/2018: A faire. P.Y. Helmus signale qu'il faudra éventuellement retravailler la programmation des courbes de températures dans les chaudières une fois le travail effectué. On imagine un tableau à double entrée avec la liste des vannes et les différents points à observer (vanne inviolable ou non, vanne fonctionnelle ou non, tendance trop chaude ou trop froide...). On va aussi réfléchir à un système de blocage réversible des fenêtres du couloir de la grotte ouvertes trop souvent par les élèves et rarement refermées même en hiver, (fiche verte à faire par C. Villa). On rappellera à la prochaine réunion des éducateurs de veiller à refermer la double porte des rangs des premières le matin et après les récréations.

C.3. Problématique des casiers

23/02/2018 : Il faudrait davantage de casiers. Alexis suggère qu'on déplace ailleurs (bâtiment T par exemple) une ou deux colonnes de casier situées au rétrécissement du couloir de la grotte afin d'élargir le passage et d'améliorer la fluidité.

23/03/2018: Il y a effectivement de la place au bâtiment T, mais est-ce l'endroit opportun pour les déplacer car les élèves du 1^{er} degré ne vont pas dans ce bâtiment.

18/05/2018 : C. Dirick : On pourrait utiliser les casiers du château pour les élèves de 3°. On doit racheter des casiers

(une trentaine) pour le bâtiment T. Un certain nombre de casiers du couloir de la grotte pourraient être déplacés vers le T. Cécile doit parfois refuser des casiers (ou inciter des élèves à partager le leur). P.Y. Helmus estime qu'on doit racheter un rack de casiers. Alexis suggère d'en placer dans le couloir qui mène au H, côté verger (la porte en bois n'est plus utilisée).

01/06/18 : Cécile estime que certains casiers peuvent être déplacés (couloir salle de jeu, entrée du bâtiment H). Les casiers du I pourraient être déplacés près du distributeur (pas évident car il y a un radiateur nécessaire). C. Dirick se propose pour organiser les déplacements des casiers avec les ouvriers à la fin de l'année.

12/10/2018 : Fait. Efficacité constatée. Il reste le porte-manteau qui est « revenu » en début de couloir et qui ne doit pas y être.

16/11/2018 : On va tenter de revendre le porte manteau (internet ou Troc...) car il ne servira plus. Il y a également de nombreuses tables et chaises dans l'escalier de secours. On va répartir ce matériel encore en bon état en fonction des besoins (nouveau réfectoire personnel ouvrier...), et éventuellement donner ce qui reste et ne sert plus.

C.4 Tables pique-nique et terrasse pour les professeurs

18/05/2018 : Quelques profs demandent au CPPT s'il serait possible d'installer une terrasse au-dessus du couloir de la grotte. Alexis réfléchit en termes de solidité, de garde-fou, d'accès...Le petit pont devrait alors être sécurisé. L'organisation serait assez coûteuse. Mais la présence de profs là-bas pourrait être intéressante (surveillance). On pourrait aussi installer quelques tables « pique-nique » dans la cour St Joseph...D'autres solutions peuvent être envisagées. On retient en tous cas l'idée d'aménager un espace extérieur pour les profs à l'avenir, sans que cela soit une priorité absolue par rapport à d'autres choses.

01/06/18 : Si le projet se concrétise (terrasse), il faut faire une étude de stabilité. A l'occasion, P.Y. Helmus demandera à C. Vanlangeveld de donner son avis sur le sujet. On se demande s'il ne serait pas plus simple d'ajouter quelques tables dans le parc. En tout état de cause, ce projet n'est pas une priorité.

12/10/2018 : A mettre au congélateur (sauf concernant les nouvelles tables pour le parc à refinancer). Cécile Dirick mettra les nouvelles tables au budget 2019 (on sait aussi qu'on doit investir dans une meilleure qualité). 16/11/2018 : Fait.

C.5 Extension du local de sieste des maternelles au salon de Béthanie

14/09/2018 : des collègues qui faisaient de temps en temps une sieste sont ennuyés parce que le salon est utilisé comme dortoir pour la sieste des petits du maternel (il y aurait 16 petits lits). Alexis fait remarquer qu'il y a de toute façon un problème d'information. On ne savait pas que les petits étaient là (sécurité !!, nettoyage !!). Sœur Andrée-Marie suggère que les profs pourraient utiliser les chambres au-dessus de Béthanie (il y en a six). Sœur Eva ira vérifier. On va également essayer d'aménager la salle de réunion pour pouvoir y déplacer la table (avec ordi) et le relax

12/10/2018 : Un enseignant a voulu aller prendre sa douche pendant la sieste des petits et a été mal reçu par la personne en charge de la surveillance à ce moment-là. B. Delaite confirme qu'il n'est en rien question de limiter l'accès aux professeurs du secondaire et qu'il s'agit d'une maladresse. D'autre part, une surveillante a été aperçue en train de fumer. B. Delaite signale que ce fait lui a, en effet, été rapporté et qu'il agira en conséquence. On placera aussi des pictogrammes « interdiction de fumer ». Le réaménagement de la partie salle à manger n'a pas encore été fait. On suggère de demander de l'aide aux utilisateurs réguliers de Béthanie.

16/11/2018 : plusieurs professeurs et membres du CPPT sont allés voir (C. Dirick, B. Hisette, A.F. Seredynski, conseillers). Les tapis doivent être évacués (Sœur André-Marie attire l'attention sur l'état du sol (pavés) en-dessous qu'il faudra peut-être y travailler). Fauteuils : on doit faire le tri entre ce qu'on garde, ce que l'on donne et ce que l'on jette. On fixe le mercredi 12/12 à 9h00 pour évacuer tout ce qui doit l'être avec les ouvriers et des professeurs du CPPT volontaires.

C.6 Equipe des ouvriers

12/10/2018 : le nouvel ouvrier (remplaçant de Johnny) arrive lundi. Il s'agit de Patrick Glaude. Il a déjà travaillé dans une école. Il est prévu de « profiter » de ce changement pour repartager la distribution des tâches. Réunion prévue avec les directions, Madame Pineur, Alexis et Geneviève Gilles le 26 octobre pour amorcer les choses et à nouveau évoquer l'efficacité de l'équipe. A moyen terme, un des 4 ouvriers pourrait devenir chef d'équipe afin d'avoir un relais supplémentaire des directions et de l'économat dans la ligne hiérarchique. L'absence assez longue de François en début d'année est venue s'ajouter à la problématique.

16/11/2018 : Philippe Verniers a été vu avec B. Delaite, P.-Y. Helmus, G. Gilles et C. Pineur pour une réunion d'évaluation. Olivier a été vu individuellement concernant le poste de chef d'équipe. La valorisation salariale n'est pas évidente à mettre en place, car elle doit se faire dans le cadre de la loi, selon les principes définis par la commission

paritaire, et l'école ne peut pas augmenter comme elle veut le salaire du personnel. P.Y. Helmus et G. Gilles cherchent donc activement une solution et une piste semble en bonne voie. On constate un regain d'efficacité de toute l'équipe ces derniers jours! On discute des grilles extérieures à ouvrir et à refermer le matin. Qui ouvre et ferme quoi? Que doit-on attendre de Philippe par rapport à son rôle de concierge (qu'est-il indiqué dans sa convention?)... Il faudra éclaircir tous ces points.

C.7 Mobilier de la salle de jeux et état du parquet de cette salle

16/11/2018: B. Closjans informe que le mobilier de la salle de jeu est devenu très disparate et insuffisant pour que tout le monde puisse avoir une place assise lors des réfectoires (problème évoqué en conseil d'élèves). On va d'abord remettre à sa place le mobilier original qui a été déplacé à divers endroits (manifestations...), en faire l'inventaire, puis commander ce qui sera nécessaire. Une fiche verte a par ailleurs été éditée par C. Dirick cette semaine concernant l'état du parquet en chevrons. P.Y. Helmus explique que pour l'instant les ouvriers ne remettent plus la main sur la réserve de lattes et il va être très difficile de trouver dans le commerce des lattes avec les mêmes caractéristiques. On va encore chercher...

C.8 Bâche occultante du hall omnisports

16/11/2018 : C. Dirick signale que la bâche occultante a finalement été enlevée par Philippe V. et Patrick G. plusieurs jours après la fancy-fair. Jerôme Warnant a eu des problèmes de dos et ne souhaite plus s'occuper du bâchage seul. En outre, la bâche doit être remplacée (une nouvelle bâche a déjà été achetée). On va constituer une petite équipe qui réfléchira à une méthode de fixation sécurisée, durable et facilitant la manutention pour la nouvelle bâche. A. Bellens en a déjà discuté avec l'un ou l'autre professeurs d'éducation physique qui sont preneurs pour donner un coup de main. On associera aussi Philippe V. et Patrick G. à la réflexion. Il faudrait idéalement prévoir le travail pendant l'été 2019 (période adéquate pour limiter les risques sur le toit). R. Vercheval propose d'acheter une nouvelle échelle un peu plus longue que celle existante pour assurer la sécurité. En outre, cette échelle sera très utile pour le placement des différents éléments prévus pour colmatage en cas de confinement SEVESO au hall, et ce type d'échelle est peu couteuse.

D. CONFORT PEDAGOGIQUE

D.1 Nouvelle organisation pour la réunion parents-profs de fin d'année scolaire

18/05/2018 : Organisation de la remise des bulletins de juin. Entre 13h30 et 19h00, les profs recevront les élèves avec un adulte (parent). Plusieurs arguments intéressants : responsabilisation des familles, clôture de l'année, confirmation des choix d'option, fonctionnement satisfaisant dans d'autres écoles. Les parents recevront un courrier. On doit encore réfléchir au temps (pour les titulaires) et à la confidentialité (organisation des locaux...).

01/06/18 : Que se passe-t-il si un élève vient chercher son bulletin sans adulte responsable ? L'élève peut-il venir avec une « procuration » ? P.Y. Helmus doit y réfléchir. Si le bulletin est remis le lendemain, il faut qu'une personne de l'équipe éducative contrôle la distribution (+ signature) des matières des secondes sessions. Par ailleurs, on se pose la question de la confidentialité de la communication (publique) des résultats aux valves après les conseils de classe. On propose (pour l'année prochaine) d'afficher les résultats en communiquant les matricules et non les noms. Pour cette année, on propose d'afficher un petit mot invitant les élèves et parents à une consultation discrète et respectueuse des documents affichés aux valves.

12/10/2018 : on peut certainement encore améliorer cette première organisation : réfléchir à la possibilité d'afficher numéro de matricule pour l'affichage (et plus les noms), présence de l'économat pendant la réunion afin de pouvoir discuter des problèmes éventuels de facturation, faire attention à ne pas mettre trop de monde dans les grands locaux (bruit et confidentialité relative à préserver), expliquer aux assistants des titulaires quel est leur rôle concret...

Néanmoins le feedback a été positif de la part des parents et des enseignants par rapport à cette nouvelle formule.

16/11/2018 : on laisse en suspens le sujet jusqu'au mois de mai. Christophe voit si on peut techniquement imprimer le matricule sur le bulletin directement, car cela permettrait de le communiquer sans efforts aux parents et aux élèves plusieurs fois par an.

D.2 Nuisances sonores de la nouvelle cour du fondamental

01/06/18 : Les élèves d'humanité du H se plaignent du niveau sonore pendant les récréations du primaire. Le primaire est précisément en train de réfléchir à la mise mettre en place de « zones de récréations ». La galerie Don Bosco serait une zone « Zen » (sans bruit, sans ballon).

12/10/2018 : l'aménagement en zones qui était prévu pour cette nouvelle année scolaire a été fait. L'efficacité est

ressentie du côté des enseignants et de la direction du fondamental, mais il est évident que cela reste une cour de récréation, avec forcément quelques nuisances sonores. Néanmoins, le fait qu'il n'y ait plus de jeu de ballon dans cette zone améliore pas mal la situation. Des professeurs donnant cours au bâtiment G ont récemment signalé leur agacement par rapport au son du micro. Alexis et Robert ont constaté qu'un cône projecteur de son était maintenant orienté directement vers le bâtiment G. Ils ont fait le nécessaire pour que cela ne soit plus le cas. B. Delaite signale tout de même que cela avait en effet été fait exprès pour que l'on puisse entendre de micro depuis la nouvelle cour, mais ce n'est pas l'idéal (même des élèves se sont pleins de ne pas pouvoir suivre le cours de sciences correctement à cause du micro). On va refaire des essais pour régler au mieux le volume et tenter de trouver un moyen pour que personne n'y chipote. On va également demander à la personne (extérieure au personnel enseignant) qui utilise le micro en fin de journée de ne plus « crier ».

16/11/2018 : la nouvelle orientation du cône ne pose finalement pas de problème. A. Bellens a constaté une différence lorsqu'il occupe le H13 le mardi jusqu'à 16h20. On va demander aux professeurs de sciences s'ils constatent également une amélioration.

D.3 Organisation des épreuves CEB au fondamental

14/09/2018 : Les instituteurs de 6e primaire rappellent que les élèves qui présentent le CEB seront 90 et que l'école primaire ne dispose pas d'un local de cette taille. On suggère un échange sérieux d'information entre les directions car les dates du CEB correspondent aux dates des examens des humanités (entre le 10 et le 20 juin).

12/10/2018:/

16/11/2018 : C. Dirick propose que la passation des épreuves se fasse dans le hall du secondaire (inoccupé à cette période). Cela pourrait être une bonne solution afin de garantir le calme pendant les épreuves. Les chaises sont déjà disponibles sur place, le fondamental s'engage à réfléchir à une solution pour disposer facilement de tables (brasseur, entreprise d'événementiel, Commune...). Cela semble être une meilleure option, plutôt que d'occuper le gymnase du secondaire.

E. RELATIONS HUMAINES

E.1 : Analyse des risques psychosociaux dans l'école

12/10/2018 : on ne la perd pas de vue. Objectif : fin de l'année scolaire 2018-2019. 16/11/2018 : /

A. Bellens et A.-F. Seredynski

Sujets en suspens

Toitures dangereuses (horloge/pigeonnier)

12/09/2014 : La flèche du pigeonnier penche anormalement fort. La flèche de la tour de l'horloge penche fortement également (et probablement plus dangereusement). P.Y. Helmus suggère de demander un avis à un entrepreneur ou à un ingénieur avant d'envisager un éventuel chantier (en obtenant des aides si possible (Patrimoine))

24/10/2014 : C. Vanlangeveld est monté et ne peut rien distinguer. Par contre, il faut que l'ardoisier vienne exécuter des réparations et il pourra étudier le problème (pigeonnier)

En ce qui concerne la tour de l'horloge, même difficulté d'étudier le problème de l'intérieur. Il faut une nacelle très haute. On pourrait profiter de la nacelle de la société qui s'occupe de la toiture de l'église (voir avec la Commune ou avec la fabrique d'église).

28/11/2014: On va poser la question à Monsieur Marchand.

09/01/2015 : On a demandé aux ouvriers de réaliser des photos pour mesurer l'évolution. Il semble que la flèche de la tour bouge encore (les bois sont atteints et abîmés). Il faut continuer à surveiller (vérifier s'il n'y a pas une évolution trop rapide). Il faudra que des spécialistes interviennent (éventuellement contacter les services de l'Institut du Patrimoine Wallon).

06/02/2015 : Reporté faute de temps

20/03/2015 : Patrimoine wallon : pas de subsides à espérer car pas de classement pour ce bâtiment. Seule l'église est classée. Petit patrimoine wallon : Pas possible car ils n'ont pas les budgets nécessaires.

On a contacté la Paix Dieu (qui s'occupe de formations professionnelles). Un spécialiste est venu gratuitement et a remis une analyse et des conseils. Deux firmes seront contactées. Un cahier des charges devra être rédigé. La facture risque d'être douloureuse.

22/05/2015 : On a fait appel au PPT. On pouvait déposer un dossier (lié à l'autre dossier « chaudières ») pour le 30 avril si on voulait obtenir l'aide dans le courant de l'année. On l'a fait. Si le PPT reconnaît le danger (l'urgence), les travaux pourraient débuter en octobre/novembre. Le coût reste important (même avec subsides)

12/06/2015 : Dossier en cours. On attend la réponse.

18/09/2015 : Le dossier est complexe car il combine pigeonnier, murs, chaudières. Le problème de la suspicion de présence d'amiante (voir ci-dessous) ne le simplifie pas.

16/10/2015 : Le bureau Greisch a détecté une légère présence d'amiante autour des tuyaux (isolation) de chauffage près de la cuisine. Des travaux devront être exécutés dans une phase préparatoire au remplacement des chaudières.

Flèches des tours : La demande des travaux (statut de « travaux prioritaires ») doit être acceptée. Ensuite, l'école pourra élaborer un cahier des charges. Les structures (charpentes) en bois des toitures sont saines, on ne devra donc pas détruire et reconstruire. 20/11/2015 : /

11/12/2015 : Le chantier est prévu au budget 2016. Le pigeonnier sera fait en 2017. La tour pourrait être restaurée en 2016. Cependant, si un projet d'aménagement de nouvelles classes devait se concrétiser, il serait prioritaire sur le chantier « tour ».



05/02/2016:/



27/10/2017 : Les parties dangereuses ont été retirées. L'année prochaine, des travaux conséquents seront réalisés (durée prévue : trois mois) et il faudra trouver une solution pour le passage des étudiants d'un bâtiment (A) à l'autre (R & T).



12/10/2018 : problème de dossier administratif. Cela n'avance pas pour des raisons que l'école ne comprend pas. Il y a des semaines que les responsables SEGEC disent que l'accord est là. L'acceptation pour le pigeonnier reçue pendant les grandes vacances. Depuis pratiquement un mois on sait aussi que c'est en ordre pour la tour de l'horloge et que c'est a priori à la signature chez Madame Schyns. La société qui va faire le travail est bien désignée (établissements Lefin) et est elle-même mise à mal car elle avait tout planifié mais rien ne peut encore être fait.

Verrière – Bâtiment T (2018)

09/01/2015 : La verrière (côté escalier) sera réparée par une entreprise. La partie « bureau » sera réparée par nos ouvriers

06/02/2015 : Reporté faute de temps

20/03/2015 : La partie « bureau » est faite. La verrière (à l'entrée) doit être réparée et nettoyée.

22/05/2015 : On doit faire appel à des sociétés. A poursuivre

12/06/2015 : A faire par l'économat

12/09/2015 : P.Y. Helmus a répété la demande à deux reprises.

20/11/2015 : Deux firmes ont été contactées pour le remplacement de la "verrière" de l'escalier. D'après ces firmes, le placement initial n'a pas été exécuté correctement. D'où, l'humidité et la végétation. La période de garantie est terminée. On attend un devis et le nom d'un spécialiste. D'autre part, il faudra également entretenir cette toiture. En ce qui concerne le bureau, il faut refaire les joints de silicone entre les vitres du bureau. Il n'y a pas d'autre solution. Une des firmes contactées suggère de s'adresser à celle qui a effectué le placement d'origine. Coût estimé : 20000 €.

11/12/2015 : La verrière devrait être remplacée en 2016.

05/02/2016 : V. Léonard confirme qu'il n'y a plus de problème dans son bureau. Il reste à s'occuper de la verrière.

11/03/2016:/

15/04/2016 : L'économat attend une réponse. B. Squelin signale qu'une des grilles d'aération est très sale et ne joue probablement plus son rôle depuis longtemps.

20/05/2016 : La grille a été nettoyée. Cela a amélioré la situation (la ventilation, l'aération). Ce travail n'avait jamais été effectué.

17/06/2016 : Le travail de remplacement de la verrière est reporté à l'année prochaine.

16/09/2016: Date non encore arrêtée

14/10/2016:/ 25/11/2016:/

20/01/2017 : Reporté à 2018 au mieux.

24/02/2017:/

12/10/2018 : Reporté à 2019 au mieux.

Gestion de situations de crise en milieu scolaire

14/10/2016 : P.Y. Helmus a suivi une formation « Gestion de situation de crise en milieu scolaire » : Formation/prévention à Huy pour les agents PMS et directions (Huy-Waremme). Ex : suicide, décès, intoxication, acte terroriste. PY. Helmus fera un compterendu relatif à cette formation. Le Directeur suggère de réfléchir à la constitution d'un petit groupe qui pourrait s'occuper de ce genre de situations chargées émotionnellement.

20/01/2017 : Cette réflexion sera à poursuivre.

24/02/2017 : Des collègues ont reçu une formation relative à la prévention suicide. Elles étaient très contentes de cette formation.

On va voir si le groupe peut en faire profiter les autres enseignants. Les instituteurs seraient intéressés également.

24/03/2017 : A faire. Une affiche a été placée aux valves permettant aux jeunes en difficulté de pouvoir s'adresser à quelqu'un (n° de téléphone)

19/05/2017 : Il faut conserver l'idée d'un groupe de réflexion.